

N. 2, 181  
Monsieur

notre Compagnie connoissant l'affection que Vous aués au bien de cette  
eglise, & les soins louables que Vous témoignés de luy procurer quelque  
repos après les troubles dont elle a esté & est encore agitée, a creu qu'elle  
deuoit s'adresser a Vous pour tacher de preuenir, & d'empêcher ce que  
nous pourrions apprehender, C'est sur le sujet d'une predication que Mons.  
de Chambrun notre pasteur fit le iour du Jeune 28<sup>e</sup> doctobre du mois  
dernier; que quelques mal affectionnés ont pris occasion de le blâmer,  
tant en luy imputant ce dont il n'auoit point parlé, qu'en tirant a contre  
sens ce qui pouuoit estre sainement expliqué, car ayant rapelé nos  
memoires sur ce que nous ouymes alors, aussi entendu le dit J. de  
Chambrun, & Examiné la chose meurement, nous auons reconnu que c'est  
a tort qu'on la voulu blâmer en cela, et partant Monsieur nous Vous  
supplions qu'en cas qu'on porte cette plainte plus auant comme on en  
a menacé qu'il Vous plaise a puyer de tout uotre Credit enuers ceux qu'il  
apartiendra son innocence qui nous a esté plénement connue, de la quelle  
nous informons aussi la Majesté britannique, & son Altesse  
Madame par nos lettres cy iointes, que nous Vous adressons pour en  
User suiuant votre prudence, C'est ce que nous attendons de votre  
Charité, & des inclinations louables que Vous aués de procurer la paix  
et le repos de cet état, et de cette eglise laquelle presente ses prieres  
affectueuses a dieu a ce qu'il benisse votre personne & fasse réussir  
heureusement vos dignes employes, Comme estants

Monsieur

La compagnie vous supplie de faire cacheter les  
lettres cy jointes après que vous les aués leues, & de  
faire mettre la suscription a celle du Roy de la grand  
Bretagne comme de S. A. M. au deluy d'ordres.

Vos tres humbles & tres obeissants  
Seruiteurs, les Pasteurs, & Les  
Anciens de l'eglise Réformée, D'orange.  
M. 37  
St. Laurent, auuey Anne & par.  
Savignan auuey J. Laurent. auuey. Harri.  
Arqueballe auuey M. P. auuey Bouye & auuey S. Parbe

Orange le 19. 8. 1663











